

Direction de la Citoyenneté et des Relations Usagers

Service Proximité et Vie Citoyenne

Contact : Madame PAVIC Maëlle

Tel : 02 97 35 32 92

Mail : monquartier@lorient.bzh

Conseil Citoyen de Quartier de Keryado – Saint Armel – Kerfichant – Le Bourgneuf

Réunion du 14 mars à 18h30, dans les locaux du Centre Social de Keryado.

Présents

Les Conseillers : M. CHERFA David, M^{me} DEPIERREPONT Anne, M. DESMARETS Franck, M^{me} JACQUIN Marylise, M^{me} LHOMME Marie France, M^{me} MUTOMBO Christine, M. PAUL François, M. TESSIER Laury.

Les excusés : M^{me} CAUDAL Gwenola, M. LE ROUZO Thierry.

Le Centre Social de Keryado : M. DUCLOS Guillaume, directeur.

Les élus : M. Stéphane DANIEL, adjoint à la Vie de Quartiers et à la Démocratie Participative.

Les services : M. Jérôme SOUDAN, M^{me} Maëlle PAVIC et M^{me} Marie-Sophie VIALON pour le Service Proximité et Vie Citoyenne.

Les actualités de la ville

Mon centre-ville demain

Pour rappel, les objectifs de « Mon centre-ville demain » sont : améliorer le cadre de vie, réguler le stationnement et développer l'accès au centre-ville.

Le déploiement de ce projet qui a commencé le 10 juillet se compose de plusieurs phases et repose sur le principe de l'expérimentation. De ce fait, les rues Le Bourgo et Nayel qui ont été piétonisées cet été sont actuellement réouvertes à la circulation. La rue de la Patrie, elle, est devenue piétonne depuis début décembre. Sur cette dernière, il n'y pas de retour d'expérience à ce jour. Si la piétonisation est confirmée, des travaux seront entrepris pour valoriser ce nouvel usage.

La quatrième étape du projet, qui consiste à la mise en service des parkings en enclos des Arcades (140 places) et des Asturies (238 places), a été déployée fin février.

La cinquième étape du projet, qui consiste à la mise en service des parkings en enclos Boulevard Joffre (120 places) et Gare Nord (150 places) et au déploiement des zones de stationnement réglementé à 3h00 à l'est, ouest et au sud de l'hypercentre, devrait être déployée d'ici la fin d'année.

Suivi de l'expérimentation :

Le groupe de travail inter CCQ qui avait été constitué pour le suivi de l'expérimentation du projet a intégré une nouvelle instance unique de concertation qui regroupe :

- le comité de suivi qui a travaillé sur ce projet dès son origine
- de nouveaux commerçants, en particulier ceux qui sont directement impactés par projet
- le groupe de travail inter CCQ

La première réunion de ce comité de suivi élargi a eu lieu le 22 février, pour présenter le questionnaire d'évaluation du dispositif.

Zoom sur le stationnement en enclos :

Toutes les informations sur les parkings couverts et en enclos de la ville (horaires, tarifs, places disponibles en temps réel...) sont disponibles sur le site : <https://www.lorient.bzh/parkings>

Depuis le 26 février, le 30 premières minutes de stationnement sont gratuites sur les parkings Place Alsace-Lorraine et Arcades. Cette gratuité était déjà appliquée pour les parkings Place d'Armes et l'Orientis.

À terme, une navette électrique devrait être mise en place pour permettre aux usagers des parkings en enclos de rejoindre gratuitement le centre-ville.

Retours des membres CCQ sur le sujet :

- le principe de valoriser les mobilités douces est bon, mais il y a beaucoup d'incivilités en ce qui concerne le partage des voies : les vélos, trottinettes roulent trop vite. Il pourrait être mis en place des campagnes de sensibilisation.
- L'absence de parkings pour motos dans ce projet avait été signalée, qu'est-t-il prévu ?

Les halles de Merville

Les halles provisoires, installées entre les halles de Merville et le lycée Dupuy de Lôme, sont en cours de construction. Le déménagement des commerçants devrait avoir lieu après les fêtes de Pâques, pour une ouverture le 16 avril prochain. Les marchés extérieurs seront maintenus durant cette période, à leur emplacement habituel.

Les halles provisoires sont construites dans une logique de démontabilité, de réemploi et de réversibilité des usages. La collectivité envisage de le revendre à la fin de son utilisation.

Les travaux de rénovation et d'extension des halles définitives et l'aménagement des espaces intérieurs sont programmés jusque fin 2025.

Retours des membres CCQ sur le sujet :

- Le projet de rénovation est très qualitatif, mais cela risque de poser des difficultés de stationnement pour accéder au marché, surtout les samedis de match.
- Les personnes malvoyantes qui ont l'habitude de fréquenter les halles vont perdre tous leurs repères : un accompagnement est-t-il prévu ? il est suggéré de prévoir par exemple une visite guidée.
- Devenir des halles provisoires après les travaux : pourquoi ne pas en faire une grande salle des fêtes en remplacement de celle de Cosmao Dumanoir ?

Le budget participatif

Point d'étape sur la réalisation des projets lauréats du budget participatif 2022

Depuis la dernière réunion du 8 novembre, un nouveau projet lauréat a été finalisé : le kiosque à musique parc du Venzu. Celui-ci a été inauguré le 31 janvier dernier.

Ces réalisations viennent s'ajouter aux jeux inclusifs installés parc Jules Ferry, à la mise en service des box à vélos, la fresque géante quai de Rohan, la pose de modules sonores sur des feux de signalisation piéton et l'installation du barbecue dans le quartier de Kervénanec.

Trois projets sont toujours en cours : le four à pain à Keryado, le parcours patrimonial au centre-ville et les lettres géantes, dans le secteur de l'estacade.

Les projets lauréats du budget participatif 2023

Le 21 décembre 2023, le Conseil municipal a approuvé 6 projets lauréats qui pourront faire l'objet d'une mise en œuvre dans le cadre du budget participatif 2023 :

- Une aire de fitness sur les rives du Ter
- La plantation d'une micro-forêt
- Une fresque dans le tunnel de Kermélo
- Un four à pain à Kervénanec
- Un terrain de basket 3 x 3, parc du Venzu
- Une aire de jeux inclusifs

Les projets Casiers solidaires et Théâtre de verdure, respectivement arrivés en 4^{ème} et 7^{ème} position par ordre des votes exprimés, ne pourront pas être réalisés dans le cadre du Budget Participatif car la gestion dans le temps de ces équipements impliquerait trop de dépenses de fonctionnement.

Le projet Aire de jeux inclusifs, arrivé en 8^{ème} position des votes, a donc été validé par le Conseil municipal.

Le projet social 2023-2026

Le projet social 2023-2026 de la ville de Lorient a été élaboré et présenté au Conseil municipal du jeudi 15 février. Un temps de présentation à destination des conseillers citoyens de quartier sera organisé mi-avril. Le projet social leur sera présenté par la Direction des Solidarités.

Le carnaval

Le défilé du prochain carnaval de Lorient aura lieu le 23 mars 2024. Le cortège partira à 15h00 de l'allée Loïc Le Page pour une déambulation dans les rues du centre-ville. À la fin du défilé, le Bonhomme Carnaval sera mis à feu place Glotin.

Les Conseils Citoyens de Quartier font le bilan

Retour sur la plénière de bilan du 7 décembre

Une cinquantaine de membres des Conseils Citoyens de Quartier étaient présents lors de la première partie de soirée, dont 10 membres du CCQ 4. L'analyse des différents échanges a permis de distinguer des consensus, des points d'attention ainsi que des pistes d'évolution du dispositif.

Des consensus

- Un dispositif qui crée du lien entre les habitants, avec les services et les élus, il permet une relation directe et une meilleure compréhension du fonctionnement des services.
- Une meilleure connaissance des quartiers : les CCQ ont apprécié de pouvoir mieux connaître leur quartier.
- Un rôle dual de participation et de contribution : des conseillers qui se font le relais des territoires en remontant et transmettant des informations. Ils participent à la vie de la cité.

Des points d'attention

- La communication d'informations : faciliter la communication inter-ccq, permettre davantage de retours sur les questions soulevées en réunion CCQ.
- Les missions : difficile compréhension des missions des CCQ et du rôle des membres qui le composent, un sentiment d'action parfois limitée.
- La temporalité : des projets qui se réalisent dans des temps longs.

Des idées pour l'avenir

- Mieux se connaître et se faire connaître auprès des habitants : création d'un trombinoscope des membres, réalisation d'une réunion publique en début de mandat, création d'une newsletter des CCQ, permettre une plus grande autonomie des CCQ et renforcement du lien avec la population
- Renforcer les missions de participation et de contributions aux politiques publiques municipales : faciliter une plus grande participation à l'écriture des ODJ des CCQ et assurer une meilleure transmission des informations, en particulier sur les projets d'aménagements urbains.
- Pérenniser les acquis de la première édition : maintenir un « noyau de conseillers de la première édition ».

Les modalités de renouvellement des CCQ

Constitution des futurs Conseils Citoyens de Quartier

Afin de poursuivre la dynamique collective et faciliter la continuité du dispositif, il est proposé que **5 membres du collège actuel des habitants** puissent reconduire leur mandat et intégrer la deuxième édition. Si plus de 5 personnes se portent volontaires, un tirage au sort sera organisé lors de cette réunion.

Au sein du CCQ, 8 membres du collège des habitants souhaitent renouveler leur engagement Mme Caudal, Mme Jacquin, M. Lhomme, M. Martin, Mme Mutombo, M. Paul.

À l'issue du tirage au sort, et dans le respect la parité, Mme Jacquin, Mme Mutombo, Mme Lhomme, M. Martin et M. Paul intègrent le collège des habitants de la prochaine édition.

Pour le collège des associations, des professionnels et des acteurs socio-professionnels, il est convenu pour la prochaine édition qu'un représentant de chaque centre social de la ville puisse être membre de droit du territoire qui le concerne. Les autres membres du collège des associations, des professionnels et des acteurs socio-professionnels devront candidater à nouveau.

Les membres du CCQ présents espèrent une plus grande mobilisation de ce collège sur la prochaine édition, d'autant plus avec l'installation de la nouvelle maison des associations dans le quartier de Bois du château.

Calendrier prévisionnel de la mise en place des prochains Conseils Citoyens de Quartier :

- Mars-avril : période de recueil des candidatures
- Juin : plénière de lancement de la deuxième édition

Les actualités du quartier

Kerguillette – Petit Paradis – Saint Armel : renouvellement du contrat de ville 2024-2030

Pour poursuivre l'action menée communément avec les habitants, les collectivités locales et les associations dans les quartiers prioritaires, l'État, les collectivités et les partenaires s'engagent dans un processus de renouvellement des « contrats de ville » pour la période 2024-2030.

Dans le cadre du renouvellement de ce contrat, les habitants et acteurs des quartiers prioritaires de Lorient ont été consultés en 2023, pour partager leurs attentes pour leur quartier et définir des priorités d'intervention.

La nouvelle géographie prioritaire est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024. Le quartier de Saint-Armel a été intégré à la zone comprenant déjà Kerguillette et Petit Paradis.

À l'échelle de la ville, les autres quartiers prioritaires définis sont : Bois du Château, Kervéanec Nord et Polygone – Frebault.

Les sujets de votre CCQ

Retour sur la déambulation du 9 mai 2023

Rue de Kersabiec :

- Plateau à l'angle de la rue Philippe : la conception du plateau a été vérifiée, c'est correct. La zone est limitée à 30 km/h.
- Foyer Soleil : Le groupe VYV qui gère la résidence étudiée avec Morbihan Habitat, propriétaire du bâtiment, toutes les possibilités de réhabilitation et réutilisation de cet immeuble à des fins de logement ou résidence.

Rue de Kerulvé : une campagne de comptage est prévue en mars /avril pour objectiver les excès de vitesse.

Rue Julien Fichoux : une étude d'éclairage est en cours pour la pose d'un mât d'éclairage.

Rue de Belgique :

- Stationnement : passages de la Police Municipale pour veiller au respect des places de stationnement limité à 10 minutes.
- Demande de passage piéton supplémentaire : cela impliquerait la suppression d'une à deux places de stationnement.

Rue de Belgique :

- Accessibilité : des panneaux sur le trottoir ont été déplacés.
- À l'angle de la rue Emile Chartier le passage PMR a été amélioré.

Place de la Liberté :

- L'horaire d'interdiction de stationner le jeudi, veille du marché, a été repoussé à 20H00. La signalisation temporaire a été renforcée.
- La création d'une entrée supplémentaire évoquée, impliquerait la suppression de place de stationnement.

Retours d'habitants :

Des membres du CCQ nous font part des remontées suivantes :

- Parc de Kerulvé : il y a un marécage dans la descente à proximité de la passerelle en bois.
- Rue de Kerlouano : demande d'égouttage d'arbres.
- Av. Raymond Queudet : le magasin story va fermer. Le CCQ souhaiterait être informé du repreneur.
- Burger King au Plénéo : les riverains espèrent que l'ouverture sera réglementée (pas de 24h/24h) et ne viendra pas perturber la circulation.

Stéphane Daniel rappelle la possibilité d'utiliser l'application du SIV qui permet en quelques clics de rédiger le descriptif de l'anomalie repérée, de prendre une photo et d'envoyer le tout aux services de la Ville. En laissant ses coordonnées (adresse électronique), l'utilisateur sera informé du suivi de sa demande.

Le Service d'intervention de la Ville de Lorient (S I V) enregistre, analyse et traite les anomalies constatées sur le domaine public communal. Il intervient sur tout problème ou dysfonctionnement identifié par les usagers sur la voirie ou dans les espaces verts de Lorient.